

Jean-Louis BORLOO
Ancien Ministre d'Etat
Député du Nord

Paris, le 12 avril 2012

Nos réf : 20120431

Monsieur le Président,

Vous aviez bien voulu attirer mon attention sur la reconnaissance et l'indemnisation des vétérans des essais nucléaires.

J'avais alors interrogé Monsieur Gérard LONGUET, Ministre de la Défense et des Anciens combattants.

Par le biais d'une correspondance en date du 4 avril dernier, dont vous trouverez ci-joint une copie, Monsieur le Ministre me transmet deux fiches sur ce dispositif d'indemnisation et ses perspectives d'évolutions, l'une, relative aux pathologies et aux zones géographiques ouvrant droit au dispositif d'indemnisation, l'autre, relative au comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires.

Telles sont les informations qu'il me semblait utile de vous apporter.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

J.-L. Borloo

P.J

Monsieur Pierre MARHIC
Président de l'A.N.V.V.E.N
7, rue Moulin du Ruffa
29820 BOHARS